



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

Envoyé en préfecture le 24/02/2017

Reçu en préfecture le 24/02/2017

ID : 033-200027068-20170223-2017\_02\_048-DE

SÉANCE DU 17 FÉVRIER 2017

2017-02-048 – 1/2

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 79**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78**

**Date de convocation : 10 février 2017**

L'an deux mille dix-sept le dix sept février à 18 H 00, le conseil communautaire s'est réuni, en la Salle polyvalente de Vayres, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISSON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES , Kléber AUDINET , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sophie CARRERE , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Laurent DE LAUNAY , Véronique DI CORRADO , Chantal DUGOURD , Philippe DURAND-TEYSSIER , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Michel GALAND , Chantal GANTCH , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE , Eric LACOUME , Bruno LAVIDALIE , Jocelyne LEMOINE , Pierre MALVILLE , Loïc MAGNAN , Alain MAROIS , Pierre-Jean MARTINET , Jacques MESPLEDE , Patrick NIVET , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Armand REIS-FILIPPE , David RESENDÉ , Christian ROBIN , Laurence ROUEDE , Agnès SEJOURNET , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Corinne VENAYRE

**Absents :**

Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Hélène ESTRADÉ, Jean-Paul GARRAUD, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, Fabienne ROCHER, André TITE, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Gabi HOPER pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Sophie BLANCHETON pouvoir à Gérard MUSSOT, Odile LUMINO pouvoir à Eric LACOUME, Gérard MOULINIER pouvoir à Paquerette PEYRIDIEUX, Francis PEJEAN pouvoir à Annie ESTEBAN, James SEYNAT pouvoir à Loïc MANON

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

## DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET URBANISME

### DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT AU SEIN DE L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE LA GIRONDE "GIRONDE TOURISME"

2017-02-048 - 2/2  
Envoyé en préfecture le 24/02/2017  
Reçu en préfecture le 24/02/2017  
ID : 033-200027068-20170223-2017\_02\_048-DE

Sur proposition de Monsieur Jacques LEGRAND, Vice-président en charge du Développement touristique et de l'Urbanisme,

L'agence de développement touristique départementale dénommée « Gironde Tourisme » est l'organe technique de la politique touristique du Département. Cette association a pour objet principal de contribuer et de mettre en œuvre la politique touristique du Département dans le cadre d'une mission de service public.

Elle initie, développe ou participe à des actions en lien avec le tourisme départemental et l'ensemble de ses acteurs.

Au niveau départemental, elle contribue notamment :

- D'une façon générale, à promouvoir les intérêts du département en matière de tourisme.
- A l'élaboration et la mise en œuvre du schéma de développement touristique départemental ;
- A la collaboration avec les professionnels et les organismes concernés par le tourisme à l'échelon départemental ainsi qu'avec toute structure locale établie à cet effet, sur les marchés français et étrangers, en liaison avec le Comité Régional du tourisme et Atout France ;
- Au déploiement de l'information, à l'organisation et à la promotion du tourisme du Département de la Gironde définies conventionnellement avec celui-ci ;
- Au soutien de l'action des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiatives du Département ;
- A fédérer l'ensemble des acteurs locaux départementaux œuvrant en faveur du tourisme tant dans la réflexion du développement touristique que dans sa mise en œuvre ;

Cette association départementale se compose de 4 catégories de membres répartis en collèges :

- Le collège des délégués du Conseil Départemental ;
- Le collège des Institutionnels composé de représentants des organismes consulaires, du Comité Régional du tourisme, des communes touristiques, de leurs groupements (EPCI) et, le cas échéant, des comités d'expansion économique, mandatés par leur institution ;
- Le collège des représentants des professionnels du Tourisme (prestataires, associations...) ;
- Le collège des représentants des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiatives de la Gironde.

Considérant que La Cali souhaite poursuivre et développer son action en faveur du développement touristique communautaire et qu'elle souhaite, pour cela, faire partie des partenaires privilégiés des instances touristiques départementales, il est proposé de désigner un délégué pour la représenter au sein de l'Agence de Développement touristique du Département de la Gironde, au titre du collège des institutionnels.

Vu l'avis du Bureau communautaire du 6 février 2017,

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité** (69 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire désigne Monsieur Jacques LEGRAND en tant que représentant de La Cali au sein du collège des Institutionnels de l'agence de développement touristique de la Gironde.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

23 FEV. 2017

Le Président,  
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du Libournais



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

Envoyé en préfecture le 24/02/2017

Reçu en préfecture le 24/02/2017

ID : 033-200027068-20170223-2017\_02\_049-DE

SÉANCE DU 17 FÉVRIER 2017

2017-02-049 – 1/3

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 79**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78**

**Date de convocation : 10 février 2017**

L'an deux mille dix-sept le dix sept février à 18 H 00, le conseil communautaire s'est réuni, en la Salle polyvalente de Vayres, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISSON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES , Kléber AUDINET , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sophie CARRERE , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Laurent DE LAUNAY , Véronique DI CORRADO , Chantal DUGOURD , Philippe DURAND-TEYSSIER , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Michel GALAND , Chantal GANTCH , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE , Eric LACOUME , Bruno LAVIDALIE , Jocelyne LEMOINE , Pierre MALVILLE , Loïc MAGNAN , Alain MAROIS , Pierre-Jean MARTINET , Jacques MESPLEDE , Patrick NIVET , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Armand REIS-FILIPPE , David RESENDÉ , Christian ROBIN , Laurence ROUEDE , Agnès SEJOURNET , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Corinne VENAYRE

**Absents :**

Nouredine BOUACHERA, Christophe DARDENNE, Hélène ESTRADE, Jean-Paul GARRAUD, Bernard NADEAU, Alain PAIGNE, Fabienne ROCHER, André TITE, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Gabi HOPER pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Sophie BLANCHETON pouvoir à Gérard MUSSOT, Odile LUMINO pouvoir à Eric LACOUME, Gérard MOULINIER pouvoir à Paquerette PEYRIDIEUX, Francis PEJEAN pouvoir à Annie ESTEBAN, James SEYNAT pouvoir à Loïc MANON

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET URBANISME**  
**DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU SYNDICAT MIXTE DU PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL**  
**ET RURAL DU GRAND LIBOURNAIS - PETR**

2017-02-049 - 2/3  
 Envoyé en préfecture le 24/02/2017  
 Reçu en préfecture le 24/02/2017  
 ID : 033-200027068-20170223-2017\_02\_049-DE

Sur proposition de Monsieur Jacques LEGRAND, Vice-Président en charge du développement touristique et de l'urbanisme,

Vu les articles L.5211-1, L.2121-21 et L.2121-33 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 29 novembre 2016 procédant à la fusion de la communauté d'agglomération du Libournais et de la communauté de communes du Sud-Libournais ainsi qu'à l'extension de périmètre aux communes de Camiac-et-Saint-Denis, Daignac, Dardenac, Espiet, Nérigean, Saint-Quentin-de-Baron et Tizac-de-Curton de la communauté de communes du Brannais, et emportant la création, au 1<sup>er</sup> janvier 2017, d'une communauté d'agglomération de 46 communes pour une population municipale de 88 699 habitants,

Vu la délibération du Conseil communautaire de La Cali n° 2017-01-017 en date du 31 janvier 2017 relative à l'adhésion au syndicat mixte pôle d'équilibre territorial et rural du grand libournais,

Vu les délibérations favorables de La Cali en date du 31 janvier 2017 et des quatre autres EPCI adhérents aux PETR concernant la modification des statuts de ce dernier,

Considérant que La Cali a compétence en matière d'aménagement de l'espace, Les nouveaux statuts du Syndicat Mixte du Pôle d'équilibre territorial et rural du grand libournais disposent dans leur article 9 :

«[...] Chacun des EPCI est représenté par un nombre de délégués titulaires défini sur la base du dernier recensement de la population connu (population municipale)»

A côté des délégués titulaires sont désignés, dans les mêmes conditions, des délégués suppléants.

Population municipale des collectivités membres du Pays du Libournais	Nombre de délégués titulaires	Nombres de délégués suppléants
EPCI de – de 20 000 hab.	5	5
EPCI de 20 000 à 39 999 hab.	8	8
EPCI de 40 000 à 79 999 hab.	11	11
EPCI de 80 000 hab. et +	14	14

Considérant que La Cali compte désormais une population municipale de 88 699 habitants, et rentre ainsi dans la strate comprise à plus de 75 000 habitants, elle bénéficie de 14 délégués titulaires et de 14 délégués suppléants au sein du comité syndical du pôle d'équilibre territorial et rural du grand libournais,

Vu l'avis du Bureau en date du 6 février 2017,

Après en avoir délibéré,  
 Et à l'**unanimité** (69 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire procède, par scrutin public et vote à main levée, à la désignation de 14 représentants titulaires et 14 représentants suppléant au sein du comité syndical du syndicat mixte Pôle d'équilibre territorial et rural du grand libournais :

Titulaires		
NOM	Prénom	Commune
BERTHOME	Marcel	Saint Seurin sur l'Isle
BUISSON	Philippe	Libourne
LEGRAND	Jacques	Vayres
FONTENEAU	Fabienne	Saint Denis de Pile
COSNARD	Jérôme	Coutras
VENAYRE	Corinne	Libourne
REIS-FILIPE	Armand	Cadarsac
ESTRADE	Hélène	Lapouyade
ROUEDE	Laurence	Libourne

MARTINEZ	Jean-François	Saint Martin de Laye	Envoyé en préfecture le 24/02/2017
AUDINET	Kléber	Saint Ciers d'Abzac	Reçu en préfecture le 24/02/2017
SIRDEY	Denis	Libourne	Affiché le
LAMAISON	Jean-Luc	Nérigean	ID : 033-200027068-20170223-2017_02_049-DE
GANTCH	Chantal	Savignac de l'Isle	
<b>Suppléants</b>			
<b>NOM</b>	<b>Prénom</b>	<b>Commune</b>	
BERTHOME	Anne	Saint Seurin sur l'Isle	
AGGOUN	Sabine	Libourne	
ROUX	Anne-Marie	Izon	
LABORDE	Sébastien	Saint Denis de Pile	
GUILHEM	Bernard	Arveyres	
LE GAL	Jean-Philippe	Libourne	
HENRY	Gérard	Génissac	
DELABROY	Georges	Saint Christophe de Double	
POUZARGUE	Annie	Libourne	
VACHER	Michel	Le Fieu	
PEYRIDIEUX	Pâquerette	Saint Antoine sur l'Isle	
MARTY	Thierry	Libourne	
PIOT	Bernard	Espiet	
REDON	David	Porchères	

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

23 FEV. 2017

Le Président  
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du Libournais



SÉANCE DU 17 FÉVRIER 2017

2017-02-050 – 1/2

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 79**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78**

**Date de convocation : 10 février 2017**

L'an deux mille dix-sept le dix sept février à 18 H 00, le conseil communautaire s'est réuni, en la Salle polyvalente de Vayres, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents :**

Philippe BUISSON , Président, Jacques LEGRAND , Vice-Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Jérôme COSNARD , Vice-Président, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Sébastien LABORDE , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Gérard HENRY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES , Kléber AUDINET , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sylvie BOISSEL , Odile BONHOMME-TIBY , Sophie CARRERE , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Laurent DE LAUNAY , Véronique DI CORRADO , Chantal DUGOURD , Philippe DURAND-TEYSSIER , Philippe FAURT , Michel FOULHOUX , Michel GALAND , Chantal GANTCH , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Michèle LACOSTE , Eric LACOUME , Bruno LAVIDALIE , Jocelyne LEMOINE , Pierre MALVILLE , Loïc MAGNAN , Alain MAROIS , Pierre-Jean MARTINET , Jacques MESPLEDE , Patrick NIVET , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , Armand REIS-FILIFE , David RESENDÉ , Christian ROBIN , Laurence ROUEDE , Agnès SEJOURNET , Denis SIRDEY , Josette TRAVAILLOT , Corinne VENAYRE

**Absents :**

Nouredine BOUACHERA , Christophe DARDENNE , Hélène ESTRADE , Jean-Paul GARRAUD , Bernard NADEAU , Alain PAIGNE , Fabienne ROCHER , André TITE , Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:**

Gabi HOPER pouvoir à Jean-Philippe LE GAL , Sophie BLANCHETON pouvoir à Gérard MUSSOT , Odile LUMINO pouvoir à Eric LACOUME , Gérard MOULINIER pouvoir à Paquerette PEYRIDIEUX , Francis PEJEAN pouvoir à Annie ESTEBAN , James SEYNAT pouvoir à Loïc MANON

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

## DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET URBANISME

### DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT À L'A'URBA - AGENCE D'URBANISME BORDEAUX MÉTROPOLE AQUITAINE

Envoyé en préfecture le 24/02/2017  
Reçu en préfecture le 24/02/2017  
ID : 033-200027068-20170223-2017\_02\_050-DE

Sur proposition de Monsieur Jacques LEGRAND, Vice-président, en charge du développement touristique et de l'urbanisme,

Vu l'article L.2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Conformément aux possibilités ouvertes par le Code de l'Urbanisme et, en particulier, son article L.121-3, l'A'urba (agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine) a notamment pour mission de « suivre les évolutions urbaines, de participer à la définition des politiques d'aménagement et de développement, à l'élaboration des documents d'urbanisme, notamment des schémas de cohérence territoriale, et de préparer les projets d'agglomération dans un souci d'harmonisation des politiques publiques. ».

A travers ses différents pôles de compétences techniques, l'A'urba aide les responsables locaux à mettre en œuvre les politiques publiques qu'ils souhaitent engager. Ainsi, l'A'urba propose aux collectivités de les accompagner dans leurs démarches stratégiques et réalise des propositions concrètes dans les domaines des transports (plan des déplacements urbains, schéma de transports,...), de l'habitat (programme local de l'habitat), de l'urbanisme (SCoT, PLU,...),...

Les missions de l'A'urba se traduisent généralement par différentes productions : études, rapports, notes et autres publications. Elles peuvent nourrir des approches thématiques ou transversales. Comme toutes les agences d'urbanisme françaises, l'A'urba est une association loi 1901 déclarée en 1969 qui relève d'un statut privé dont les membres sont des entités publiques ayant des compétences ou des implications en matière d'aménagement.

L'A'urba fonctionne avec une assemblée générale, un conseil d'administration et un bureau. Ce sont ces instances qui votent le programme général d'activités et contrôlent les résultats de l'agence annuellement.

La Cali, qui participe au financement de cet organisme par le biais d'une subvention annuelle, doit désigner un représentant qui siègera au sein des instances de l'association.

Vu l'avis du Bureau communautaire du 6 février 2017,

Après en avoir délibéré,  
Et à **l'unanimité** (69 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire désigne Jean-Philippe LE GAL en tant que représentant de La Cali au sein des instances de l'A'urba.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le  
Fait à Libourne

Le Président  
Philippe BUISSON

23 FEV. 2017



Pour expédition conforme  
Philippe BUISSON, Président  
de la Communauté d'Agglomération du Libournais